

OSTERDAHL Inger. *La France dans l'Afrique de l'après-guerre froide*. Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1997, 87 p.

Aziz S. Fall

Volume 29, numéro 2, 1998

L'économie du XXIe siècle de François Perroux à la mondialisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703904ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703904ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fall, A. S. (1998). Compte rendu de [OSTERDAHL Inger. *La France dans l'Afrique de l'après-guerre froide*. Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1997, 87 p.]. *Études internationales*, 29(2), 520–522. <https://doi.org/10.7202/703904ar>

de sécurité mis au point par la SADC et l'OUA, de participer aux opérations de maintien de la paix sur le continent africain et d'encourager le désarmement.

Ce volume s'avère très utile pour toutes les personnes qui s'intéressent aux problèmes de sécurité en Afrique australe et celles qui sont préoccupées par le rôle de l'Afrique du Sud post-apartheid dans cette région du continent africain. L'ouvrage que nous présentent les directeurs de la publication, les Professeurs David R. Black et Larry A. Swatuk, nourrit le débat théorique actuel sur le concept de sécurité et appréhende, d'autre part, la problématique de sécurité en Afrique du Sud. Il propose une thérapeutique pour la consolidation de la paix, la gestion pacifique des conflits et un autre possible historique en Afrique australe.

Munda Simamba BARUTI

Assistant de recherche,
IQHEI, Université Laval, Québec

La France dans l'Afrique de l'après-guerre froide.

ÔSTERDAHL Inger. *Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1997, 87 p.*

Le document de recherche d'Inger Ôsterdahl sur les interventions et justifications de la France dans l'Afrique de l'après-guerre froide tombe à point nommé. Ce travail tente, au moment où la France est contrainte à une révision de sa politique extérieure africaine, d'examiner, à travers les interventions au Gabon, au Togo, au Zaïre et au Rwanda de la fin des années 1980 à 1995, la question de l'ingérence militaire dans une optique juridique.

Il en ressort que le principe d'intervention au niveau du droit international, lequel est forcément influencé par le monde politique environnant, s'articule davantage sur la stabilité et donc l'ordre plutôt que sur la démocratie dont se drapera parfois la légitimation des opérations françaises. Passant en revue les justifications juridiques qu'accompagnent ces interventions, soit la protection des citoyens français, les demandes d'intervention des régimes africains, les accords de défense, et les exigences de la démocratisation, Ôsterdahl fait aussi ressortir sans complaisance une série de problèmes découlant du principe de non-intervention appliquée aux réalités africaines. Elle parvient aussi à saisir que si la France n'a pas hésité à s'engager en faveur de régimes dictatoriaux, une certaine réalpolitik l'amène à reconsidérer ses aventures militaires et à les réduire. Mais tant que subsisteront des intérêts politiques et stratégiques, la France, en l'absence désormais de la rivalité d'une autre puissance, (malgré l'importance grandissante des États-Unis) – fera de l'Afrique un tremplin de son rayonnement extérieur. Il n'y a rien là de nouveau excepté que la coopération intra-européenne l'incite dorénavant à tenter d'associer ses pairs à endosser ses opérations, ou alors à obtenir un blanc-seing. Les deux solutions sont encore à l'état d'étude dans le cadre d'une plus grande intégration militaire des Européens.

Ôsterdahl en raison sans doute de la rigidité d'une perspective juridique semble sous-estimer ou occulter plusieurs facteurs. S'il est vrai que la France dispose d'un dispositif juridi-

que et institutionnel pour l'intervention ou la non-intervention dans son pré carré, elle est frappée de plein fouet par l'épuisement du mode néo-colonial de croissance, ainsi que par sa crise d'autorité et de légitimité face aux populations africaines. Elle est en outre débordée par la lutte locale pour l'appropriation des véhicules légitimes et illégitimes de coercition, de pouvoir et d'enrichissement. Ce débordement tient d'abord du fait que la France en Afrique est un conglomerat d'intérêts croisés pas toujours cohérents et homogènes. En plus des cellules africaines de Paris, légitimes ou occultes, gravitent d'autres réseaux affairistes dont les affinités avec les courants politico-militaires en lutte démocratique ou sanglante aggravent la question de l'interventionnisme. La lutte dans les rangs de l'administration, le milieu politique et le milieu des affaires se traduit par un déchirement et une improvisation sur l'attitude à adopter dans le vent de mondialisation américanisé quant au rôle historique de la France en matière stratégique, symbolico-culturelle, économique et politique à l'égard de l'Afrique. L'auteure semble aussi sous-estimer la déliquescence du pré carré français face à la double offensive américaine. Celle-ci se distingue par un volet néo-libéral, les ajustements structurels, cautionnés par une France, qui au départ semblait être soulagée par l'assistance à ce qu'elle considérait être un fardeau, mais qui est très vite dépassée par son ampleur, et le dynamisme de certaines firmes multinationales rivales. L'autre volet plus militaro-stratégique esquisse un axe américain en Afrique qui a piétiné les plates-bandes françaises, qui doi-

vent être désormais protégées par « l'interopérationalité et sa force d'action rapide ». À cela il faut ajouter une autre dynamique inhérente à la Francophonie et au rôle du Canada-Québec. Les élites africaines rivales qui tentent pour l'instant, sous une forme de chantage, de monnayer un soutien contre l'utilisation de leurs ressources, en jouant les uns contre les autres les intérêts des grandes puissances, perdent de vue que c'est leur propre avenir sécuritaire qui est hypothéqué. Nous avons eu à démontrer, d'une part que la France ne s'est jamais embarrassée d'arguties juridiques pour intervenir ou ne pas intervenir au moins une trentaine de fois militairement, et d'autre part, que de plus en plus, les puissances voudront faire faire les interventions ingrates par des régimes africains inféodés. Ceci pose toute la pertinence d'une force interafricaine de paix qui ne soit pas sous la coupole des intérêts des puissances. L'auteure soutient que les liens étroits dans le domaine militaire auraient servi autant la France que les pays africains, et que ceux-ci ont bénéficié d'intérêts économiques et militaires et la France d'intérêts politiques et militaires. Ceci gagnerait à être nuancé. D'abord il semble que ce ne soit pas les pays mais davantage les régimes et des opérateurs économiques qui ont bénéficié de ces relations. Ensuite que la part économique des intérêts français et la part politique des intérêts africains pèsent souvent bien lourd dans ces opérations. Enfin que les inconsistances du droit international en matière d'interventionnisme soulevées par l'auteure doivent inciter les spécialistes à lire

son analyse et à approfondir les recherches.

Aziz S. FALL

Politologue, Montréal

Conflits en Afrique. Analyse des crises et pistes pour une prévention.

Rapport de la Commission « Régions africaines en crise ». Bruxelles, GRIP-Éditions Complexe, 1997, 302 p.

La prévention des conflits est un sujet d'actualité. Pourtant, ce qui s'écrit sur ce thème est d'inégale valeur. En effet, des propos confus et des manifestations de bonnes intentions destinées à masquer une incapacité latente s'agglutinent souvent autour d'observations intéressantes, à l'image d'un concept encore mal cerné et compris. L'ouvrage intitulé *Conflits en Afrique. Analyse des crises et pistes pour une prévention*, résultat d'une initiative de Médecins sans Frontières et de la Fondation Roi Baudoin, reflète ce constat.

Le collectif de près de 300 pages destiné à «...affiner notre compréhension des réalités africaines, [...] à mettre à jour une série de failles et [...] à dégager de nouvelles pistes concrètes d'action pour l'action humanitaire» (p. 4) réunit 12 contributions d'inégale importance sur divers sujets rattachés à des situations de conflits sur le continent africain. Les textes traitent à la fois de questions générales liées à la définition des concepts de prévention des conflits et de construction de la paix, de questions spécifiques tels les transferts d'armes, les mines antipersonnel, les politiques de développement et de reconstruction ou encore d'études de cas. Les con-

flits du Rwanda, de la Somalie, du Liberia, de l'Angola, du Burundi et du Zaïre (avant 1997) sont évoqués le plus souvent.

Dans l'ensemble, l'ouvrage contient plusieurs observations intéressantes relativement à la dynamique des situations conflictuelles sur le continent africain qui peuvent s'avérer utiles non seulement au chercheur ou à l'étudiant mais à quiconque se préoccupe du sujet. Comme on le souligne avec raison dans l'introduction, jusqu'à maintenant, «...les promoteurs de la paix en Afrique [sont] passés à côté de la nature réelle des conflits...» (p. 10). Il importe non seulement de s'attarder aux causes profondes des conflits mais également d'intégrer à la fois dans l'analyse la dimension politique, culturelle et sociale. Si certains éléments s'affichent comme des facteurs récurrents des conflits en Afrique, (le texte de G. de Villiers évoquant la crise latente du Zaïre et l'impact des politiques de développement sur les dynamiques internes de conflit, établit des liens intéressants entre faiblesse étatique et structures de pouvoir et d'identités complexes), les études de cas et l'impact variable des mesures mises en œuvre par les différents acteurs internationaux font ressortir la spécificité de chaque situation et la nécessité d'avoir une approche souple, multidimensionnelle et étalée sur une certaine période de temps afin de gérer et de prévenir les crises. Il importe ainsi de s'attarder aux causes structurelles des conflits en Afrique et d'adopter à leur égard une «*grand strategy*» dans laquelle sont intégrés différents domaines d'interaction, [...] dimensions temporelles, [...], diffé-